LA « VOIE D'ENFER ET DE PARADIS »

POÈME DU XIVe SIÈCLE

PAR

THÉRÈSE PIEZZOLI

BIBLIOGRAPHIE — SOURCES

PREMIÈRE PARTIE RÉDACTION ORIGINALE

CHAPITRE PREMIER

DESCRIPTION DES MANUSCRITS.

Le poème est conservé dans le manuscrit français 24313 de la Bibliothèque nationale, ne comprenant que la « Voie d'Enfer », les manuscrits français 1543 de la Bibliothèque nationale et 176 de la Bibliothèque de Cambrai contenant la « Voie d'Enfer et de Paradis ».

CHAPITRE II

ANALYSE DE LA « VOIE D'ENFER ET DE PARADIS ».

Désirant aller en enfer, le poète y est conduit en songe par Désespérance, qui le mène tour à tour chez les sept vices. Arrivé au terme de son voyage, le pèlerin est sauvé des flammes éternelles par Espérance. S'étant repenti et confessé, il est maintenant apte à parcourir la voie de paradis que jalonnent les différentes vertus. Au seuil de la demeure céleste, il ne lui est pas donné de contempler son Créateur, devant encore pour cela mener une vie de pénitence.

CHAPITRE III

ÉTUDE DE LA LANGUE ET VERSIFICATION.

La langue de l'auteur. — L'examen des rimes, d'une part, le compte des

pieds, d'autre part, rattachent le poème au domaine linguistique picard, plus spécialement, semble-t-il, à la région du Ponthieu ou de l'Amiénois.

La langue des copistes. — Son étude porte à leur assigner sensiblement la même origine qu'à l'auteur. Table des rimes.

CHAPITRE IV

L'AUTEUR ET LA DATE DE COMPOSITION.

Ne possédant aucune indication précise, nous en sommes réduits à former des hypothèses d'après certaines allusions contenues dans le texte.

L'auteur était vraisemblablement clerc, comme en témoignent maints passages de l'œuvre. L'examen de la langue a révélé son origine picarde. L'identité de son protecteur est également inconnue.

La date de composition se place, semble-t-il, entre 1315 et 1336 d'après des allusions, d'une part, au supplice d'Enguerran de Marigny, d'autre part, à l'octroi de décimes au roi de France.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE DES VERSIONS DÉRIVÉES DE LA RÉDACTION ORIGINALE

Deux auteurs anonymes ont, au xve siècle, repris l'œuvre primitive pour en donner deux nouvelles versions.

Version remaniée. — Conservée dans les manuscrits français 1051 de la Bibliothèque nationale et 352 de la Bibliothèque de Gand, qui ne dérivent pas l'un de l'autre, elle semble s'inspirer d'un manuscrit de la rédaction originale qui ne nous serait pas parvenu.

Comparaison de certains passages de cette version avec les vers correspondants de la rédaction originale. Il en ressort que le poète présentant l'œuvre sous forme de dialogue, supprimant certaines longueurs, s'attardant, au contraire, à remanier les traits satiriques d'une manière pittoresque, achemine l'ouvrage vers la forme dramatisée que lui donnera définitivement l'auteur de la deuxième version.

Version dramatisée. — Conservée dans le manuscrit français 1534 de la Bibliothèque nationale, où elle est intitulée Speculum mondialle. L'auteur vivait vraisemblablement à Paris et s'est inspiré de la version remaniée. La comparaison de l'œuvre avec les vers de la rédaction originale montre l'indéniable habileté de l'auteur à adapter son modèle au genre dramatique. Bien que nous ne possédions pas de trace de sa représentation, la pièce a certainement été jouée.

TROISIÈME PARTIE

LES « PÈLERINAGES D'ENFER ET DE PARADIS » AU MOYEN AGE

CHAPITRE PREMIER

LE FOND ET LA FORME.

Description du genre. — Le genre consiste à présenter des conseils moraux, à faire œuvre satirique, à l'occasion, en usant du procédé allégorique, dans le cadre d'une vision de l'au-delà.

Le fond. — Les thèmes d'inspiration. L'homme n'est sur terre qu'un voyageur en marche vers la cité céleste. Thème de la lutte entre le bien et le mal.

La forme. — Les sources. 1. La vision. 2. L'allégorie. Antiquité païenne. Littérature hébraïque. Littérature chrétienne.

CHAPITRE II

LES REPRÉSENTANTS DU GENRE.

Les « Voies », « Pelerinages » et « Tournoiements », qui s'échelonnent du début du xiiie au milieu du xive siècle.

CHAPITRE III

ÉTUDE DE CES ŒUVRES.

L'expression du but moral. Le cadre : le songe, le pèlerinage, le guide. Le péché est présenté sous deux aspects : d'une part, il mène en enfer, d'autre part, il fait obstacle au salut. Repentance et pardon. Les vertus. Enfer et Paradis : les poètes ne leur ont pas consacré de longues descriptions. La satire : nécessité de replacer cet aspect des « Pelerinages » dans le cadre de l'époque et de l'examiner à la lumière des œuvres contemporaines. Satire contre les marchands et corps de métier. Satire contre les clercs. Satire contre l'administration et la politique royales,

CONCLUSION

Évolution du genre. Les abstractions personnifiées, au début douées d'une existence réelle, ne sont plus, à la fin, qu'un procédé et un prétexte à des enseignements moraux, mais, en même temps, à mesure que s'avance le xive siècle, la satire prend dans le genre une part de plus en plus consi-

dérable, lui communique une vie nouvelle. C'est par cet aspect que les « Voies », fidèles miroirs de la vie de leur époque, possèdent encore pour nous un intérêt certain.

QUATRIÈME PARTIE ÉDITION PARTIELLE DE LA « VOIE D'ENFER » (LES SEPT VICES)

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Choix du manuscrit de base. Des trois copies de la forme originale de la « Voie d'Enfer », le manuscrit français 24313 de la Bibliothèque nationale semble le meilleur. Il est, en effet, le plus complet et, par surcroît, le plus ancien. Il offre, en cas de divergence entre les trois manuscrits, des leçons préférables à celles des deux autres. Les règles de la métrique y sont mieux observées.

ÉDITION DU TEXTE

INDEX DES NOMS PROPRES
GLOSSAIRE